

QALIGO – SARL - SIRET : 888 312 469 00032 – NDA 758701799987

Durée : **15h, 20h ou 24h** – Réalisé sur **3 à 6 mois** – Accompagnement **individuel**

1. OBJECTIFS DU BILAN DE COMPÉTENCES

Conformément aux articles L6313-1 et R6313-4 du Code du travail, le bilan vise à :

- Analyser le parcours professionnel et personnel ;
- Identifier les compétences, aptitudes, motivations et valeurs ;
- Faire émerger un ou plusieurs projets professionnels réalistes et cohérents ;
- Évaluer la faisabilité du ou des projets ;
- Définir un plan d'action opérationnel et sécurisé ;
- Renforcer la confiance, la clarté et la capacité de décision.

Objectif final : **définir un projet professionnel cohérent, ou le cas échéant un projet de formation adapté.**

2. PUBLIC VISÉ

- Salariés (CDI, CDD)
- Indépendants
- Demandeurs d'emploi
- Personnes en reconversion ou en réflexion professionnelle

3. PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

Le bilan est accessible à toute personne souhaitant s'engager dans une démarche structurée d'évolution professionnelle.

4. MODALITÉS D'ADMISSION

- Admission sans disposition particulière
- **Entretien préalable gratuit** (visio ou présentiel) permettant :
 - D'analyser la demande et le besoin ;
 - De présenter le déroulé du bilan, les méthodes et les durées possibles ;
 - De définir la formule adaptée (16h / 20h / 24h) ;
 - D'informer sur les modalités de financement.

5. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Entretiens individuels en présentiel (bureau individuel confidentiel loué à la demande) ou distanciel (Teams ou Google Meet)
 - Alternance d'échanges, exercices, tests, auto-évaluations
 - Travail personnel guidé
 - Supports dédiés fournis à chaque étape
 - Compte rendu de séance systématique envoyé
 - Suivi individualisé
-

6. ACCESSIBILITÉ

Accompagnement accessible aux personnes en situation de handicap (adaptation en fonction des besoins – prendre contact pour organiser les modalités adaptées).

7. DÉROULÉ DU BILAN

Le bilan respecte strictement les **3 étapes réglementaires** :

PHASE PRÉLIMINAIRE – 1h

Objectifs :

- Analyser la demande
- Clarifier le contexte professionnel et personnel
- Définir les attentes et les critères de réussite
- Présenter les méthodes, outils et livrables
- Construire le planning personnalisé

PHASE EXPLORATOIRE – 12h / 15h / 19h

Objectifs :

- Explorer le parcours professionnel
- Identifier compétences, atouts, valeurs, motivations
- Faire émerger des pistes réalistes
- Étudier les métiers visés et leurs exigences

Contenus possibles (selon formule et besoin) :

- Bilan personnel : valeurs, qualités, motivations, leviers et freins
- Bilan professionnel : analyse du parcours, réussites significatives
- Carnet de compétences (savoirs, savoir-faire, soft skills)
- Tests / questionnaires (moteurs, intérêts, personnalité professionnelle)
- Analyse de la relation au travail
- Étude des pistes métiers : conditions d'accès, missions, employabilité
- Enquêtes métier (optionnel selon projet)
- Étude des opportunités et contraintes
- Pré-sélection de projets cohérents

PHASE DE SYNTHÈSE – 2h / 4h

Objectifs :

- Finaliser le projet professionnel (ou les projets)
- Vérifier la faisabilité du projet
- Identifier les écarts compétences / besoins métiers
- Définir un plan d'action concret et hiérarchisé
- Formaliser la synthèse finale

Livrables :

- Document de synthèse écrit, personnalisé, conforme aux exigences légales
 - Plan d'action détaillé (formations, actions, réseaux, calendrier)
-

8. FORMATS PROPOSÉS

Bilan 15h

- Exploration ciblée
- 1 projet professionnel validé
- Plan d'action court terme
- 10 sessions de 1H30

Bilan 20h

- Exploration élargie
- 1 projet principal + 1 option
- Étude plus large du marché et des passerelles
- 13 sessions de 1h30 et 1 session de 2h

Bilan 24h

- Exploration approfondie
- Possibilité d'enquêtes métier
- Analyse complète et stratégie globale
- 16 sessions de 1h30

9. SUIVI POST-BILAN

- **Entretien de suivi** 6 mois après la fin du bilan, proposé au moment de l'envoi du bilan à froid
- État d'avancement, freins rencontrés, actions engagées

10. RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue du bilan, la personne a la capacité de :

- Prendre du recul sur son parcours et ses aspirations ;
- Mieux comprendre ses compétences, ses ressources et ses axes de progrès ;
- Définir un projet professionnel réaliste et cohérent ;
- Identifier les opportunités et les contraintes du marché ;
- Construire un plan d'action opérationnel ;
- Reprendre confiance dans ses capacités d'évolution ;
- Être actrice de ses choix professionnels.

11. FORMATRICE – RÉALISATION DU BILAN

Juliette Eugénie

Coach professionnelle certifiée – Formatrice professionnelle – + de 20 ans d'expérience en management

Réalisation **exclusivement individuelle** des bilans de compétences.